



Lettre d'information n°122
juin 2023



CHAMBÉRY & AIX-LES-BAINS

Consommation alimentaire responsable : un beau concept, mais...

Tout le monde est d'accord sur ce que pourrait être une « alimentation responsable » préservant notre santé, notre environnement et celui des autres pays producteurs, respectant [les droits des agriculteurs](#). Sauf que cela ne fonctionne pas. La faute à qui ? [A nous consommateurs](#) qui affichons nos bonnes intentions mais ne tenons aucun compte des conditions de production lorsque nous achetons. A la filière agro-alimentaire qui annonce des engagements la main sur le cœur mais ne les respecte pas ? [Aux pouvoirs publics](#) enfin qui ne prennent pas leurs responsabilités, lorsqu'ils ne suivent pas les [lobbies les moins recommandables](#) ? A l'UFC-Que choisir, nous avons fait de la consommation responsable le cœur de notre objet social, mais nous réalisons chaque jour combien le chemin est miné par le cynisme d'une majorité d'opérateurs et par le manque de volonté politique de nos décideurs publics.

Plus prosaïquement, le consommateur ne peut être responsable que s'il connaît les enjeux. Notre [application QuelProduit](#) permet de connaître, outre le nutriscore d'un produit alimentaire, sa composition précise et la dangerosité des additifs qu'il contient. En outre, l'application permet d'évaluer la dangerosité des produits ménagers et cosmétiques, ainsi que leur impact environnemental.

Retour à la nature : l'auto cueillette oui, l'imprudence non

S'évader, profiter de la générosité de la nature, tester des recettes parfumées et originales, économiser, soigner: autant de raisons qui peuvent nous pousser à cueillir des plantes sauvages (l'ail des ours est à la mode) et les consommer. Mais quelles sont celles qui sont toxiques? [Wikipédia](#) et [l'ANSES](#) nous donnent quelques clés. [L'application "plantnet"](#) peut vous aider à les identifier. Attention toutefois à [l'échinococcose](#). Contactez le 15 ou le centre antipoison (04 72 11 69 11) en cas de doutes.

Dérèglement climatique : un vrai problème pour les agriculteurs savoyards

L'augmentation des températures et surtout la banalisation des situations climatiques extrêmes interrogent la profession agricole savoyarde. [La solution](#) passe à la fois par une évolution des types de productions et une plus grande sophistication des pratiques des agriculteurs. L'agriculture biologique peut faire partie de la solution mais elle reste très diversement développée selon les filières.

Les mesures de prévention des incendies de forêt en Savoie

La sécheresse actuelle a amené le Préfet de Savoie [à prendre un arrêté](#) en date de 4 mai 2023. Il spécifie les règles et interdictions à respecter pour éviter les incendies des zones boisées. Il est notamment interdit de faire du feu à moins de 200 mètres de ces zones sensibles au début du printemps et l'été. [Dans certains secteurs](#) des hautes vallées alpines, il y a même une obligation de débroussaillage préventif. Une information demandée à votre mairie peut donc être utile.

Valorisation obligatoire des biodéchets au 1^{er} Janvier 2024

Les biodéchets représentent 30 % de la masse des ordures ménagères incinérées, alors qu'ils présentent un réel intérêt quand ils sont [transformés en compost](#). La législation rend donc obligatoire le compostage: aux collectivités locales de l'organiser et d'en assurer la collecte. Opération simple à la campagne mais compliquée en ville. Et [son organisation est assez diverse](#) selon les collectivités.

Le printemps de nos pistes cyclables

Nos collectivités locales ont mis l'hiver à profit pour étoffer les réseaux de pistes cyclables tant dans les villes que sur les liaisons entre elles. Le conseil départemental a conforté les itinéraires de loisirs et de tourisme. Quelques exemples : la liaison Voglans/Aix, la section Terre-Nue/le Viviers, l'extension de la V62 Cruet-Montmélian... Cela donne [un réseau](#) qui peut vous faire préférer le vélo.

L'aide à la réparation des produits électroniques et ménagers se renforce

Le [dispositif d'aide à la réparation](#) lancé le 15 décembre 2022 reste confidentiel. Pour le rendre plus attractif, le gouvernement a décidé d'en doubler le montant et d'élargir la liste des pannes réparables. Mais hélas de nombreux matériels sont encore exclus du dispositif (par exemple les machines à coudre) et les [réparateurs agréés](#) par l'annuaire QualiRépar sont très peu nombreux dans notre région (jamais des petits réparateurs spécialisés). L'[option du don](#) reste souvent la seule possible.

Action : enseigne préférée des français.

Incroyable ! Pourtant des prix très bas, un renouvellement régulier des produits permettent de satisfaire le plaisir de consommer sans idée a priori. [Mais derrière les rayons](#), des origines majoritairement chinoises des produits, des salaires bas, des charges de travail lourdes, des contrats précaires ne peuvent être compatibles avec une consommation responsable et durable devenue urgente.

Emprunter la voiture de ses parents sans leur consentement est un vol

Envie de liberté ? et si j'empruntais en cachette la voiture des parents ? Juste un petit tour avec des copains. Attention : En cas d'accident ni vous ni vos passagers ne serez couverts par l'assurance car [il s'agit d'un vol](#) en droit des assurances. [Le prêt de véhicule répond à des conditions précises.](#)

Cinq idées fausses en matière de travaux

« Je n'ai signé qu'un devis. Ce n'est pas un contrat » ; « Pour tous les types de travaux, l'artisan est responsable pendant 10 ans » ; «retenir 5 % du solde à payer, c'est sans risques » ; « une avance de 30 % du devis est obligatoire » ; « je peux changer d'artisan si je n'ai plus confiance». N'avez-vous jamais pensé cela à l'occasion de travaux ? Sur notre site, [nous vous aidons](#) à démêler le vrai du faux.

Au premier juillet 2023, fin des tarifs réglementés gaz: Que faire ? Rien

Pour tous les consommateurs disposant d'un contrat au tarif réglementé, un nouveau contrat sera proposé par le fournisseur actuel. Ses conditions en seront connues en juin. [L'UFC-QC conseille](#) de ne rien faire avant de l'avoir en main, et ce malgré les autres sollicitations reçues. Il sera toujours possible d'en prendre ensuite un autre à tout moment en comparant les différentes offres de marché et en les rapprochant [du prix de référence](#) que vient de publier la commission de régulation de l'énergie.

Derrière l'avalanche sans fin de chiffres, décryptons l'inflation

Nous recevons régulièrement les « derniers chiffres de l'inflation ». Et bien entendu, ils diffèrent selon ce qu'on met dans le panier mesuré (par exemple en avril +5,9 % pour l'INSEE, +7,6 % [pour l'UFC-Que choisir](#)). Mais tous s'accordent à dire que [l'alimentation](#) en est aujourd'hui le moteur principal. Il peut être aussi intéressant de situer notre département [dans le contexte national](#) : La Savoie est le 19^{ème} département le plus cher de France et un des sept où l'augmentation a été la plus forte.

Assurances affinitaires : enfin des sanctions

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur les risques liés aux assurances affinitaires du groupe SFAM (Indexia aujourd'hui) : en achetant par exemple un téléphone mobile (par exemple à la FNAC), vous pouviez souscrire à votre insu une assurance qu'il vous était ensuite très difficile de résilier. Le 27 avril, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) a prononcé une [interdiction temporaire](#) de distribution de ces contrats d'assurance et une proposition de loi a été déposée à l'Assemblée nationale

Trouvez d'autres informations sur nos sites internet de [Chambéry](#) et d'[Aix-les-Bains](#)